

Article 31 du Règlement

Mme le vice-président: Puisqu'il est 13 heures, la Chambre suspend ses travaux et les reprendra à 14 heures.

(La séance est suspendue à 12 h 23.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'ANNIVERSAIRE DU JOUR J

M. George Proud (Hillsborough): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui le 47^e anniversaire du jour J. C'est en effet le 6 juin 1944 que la 3^e Division d'infanterie du Canada et la 2^e Brigade blindée du Canada ont débarqué sur la plage Juno, pour participer à l'invasion qui allait finalement libérer l'Europe de l'Ouest de la tyrannie nazie.

Les Canadiens sont fiers de savoir que leur armée formait une partie importante de cette grande flotte. Plus de 15 000 Canadiens, soit un cinquième de la force totale de l'invasion alliée, se sont établis ce jour-là sur les plages de Normandie. Notre armée, notre marine et notre aviation ont toutes joué un rôle notable dans cette opération.

Rendons hommage à la mémoire des Canadiens qui ont combattu à cette occasion, et surtout à ceux qui n'ont pas repris le chemin de la maison et qui furent inhumés en Europe. Rendons hommage aussi à ceux qui ont poursuivi en participant à la libération des Pays-Bas, moins d'un an plus tard. Ils ont tous contribué au rétablissement de la liberté.

Monsieur le Président, il y a 47 ans, un espoir de paix débarquait en Normandie. N'oublions pas ceux qui étaient là pour nous, ce jour-là, ni ceux qui sont morts pour défendre notre liberté, en ce jour J, le 6 juin 1944.

* * *

LA JUSTICE

M. Bill Attewell (Markham—Whitchurch—Stouffville): Monsieur le Président, je vous fais part de la déclaration d'un meurtrier, M. Allan George Foster, après sa condamnation pour le meurtre de trois femmes pendant qu'il était en liberté conditionnelle. Il a dit: «Il y a une chose qui est encore plus insensée que moi, c'est le système qui me permet de faire ce que je fais.»

De nombreux Canadiens sont terrifiés en raison des crimes avec violence qui sont commis, non seulement par des adultes, mais aussi par de jeunes délinquants. Dans les centres commerciaux, les rues mal éclairées et les terrains de stationnement, les femmes ont peur pour leur sécurité.

L'une des causes fondamentales de ces crimes violents est notre système judiciaire, qui permet des peines de prison beaucoup trop brèves ou qui accorde trop facilement la liberté conditionnelle.

Je prie la ministre de la Justice d'examiner cette question. Il faut rétablir la loi et l'ordre en ce pays.

* * *

SIR JOHN A. MACDONALD

M. Jim Jordan (Leeds—Grenville): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui le centième anniversaire du décès du premier premier ministre du Canada et premier député de Kingston, le très honorable sir John A. Macdonald, dont la tombe est honorée aujourd'hui à Kingston.

Plus encore que comme personnage historique, peut-être, sir John A. Macdonald est reconnu en tant que locomotive de la Confédération. La conviction inébranlable qu'il avait que le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse pouvaient acquérir prospérité et force grâce à une union politique sous un seul et même drapeau nous est un modèle, aujourd'hui que nous remettons en question nos accords constitutionnels.

Au cours de sa carrière politique, il a été élu sept fois à l'Assemblée législative de la Province du Canada et a été premier ministre pendant 19 ans. Il est vraiment le Père du Canada.

En ce centenaire de sa mort, j'exhorte tous les Canadiens à méditer sur les épreuves et les obstacles qu'il a dû surmonter pour arriver à forger un pays qui est devenu l'un des plus riches au monde.

C'est en adoptant cet esprit et la confiance qu'il avait dans le Canada que nous pourrions continuer à avoir un pays prospère et préserver le fier héritage qu'il nous a laissé.

* * *

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

L'hon. Alan Redway (Don Valley—Est): Monsieur le Président, selon un récent sondage de l'opinion publique, 68 p. 100 des Canadiens vivant à l'extérieur du Québec et 57 p. 100 des Québécois favorisent la création d'une assemblée constituante pour résoudre la crise de l'unité nationale.